

# Résolution 681

## Novartis : un cas d'école !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'annonce faite par Novartis d'une suppression prochaine de 2 000 emplois, dont 1 100 en Suisse, ainsi que la fermeture à terme du site de Prangins ;
- sa volonté de délocaliser une partie de sa production, notamment en Chine ;
- les bons résultats et les bénéfices pourtant annoncés par cette entreprise ;
- la nécessité de maintenir en Suisse – et notamment dans l'arc lémanique – des emplois dans le secteur de la production industrielle ;
- la mobilisation des employé-e-s de Novartis ;
- la réaction unanime de la classe politique vaudoise, manifestée notamment par la résolution adoptée le 1<sup>er</sup> novembre dernier par le Grand Conseil (sur les 132 députés présents, aucun ne s'est opposé et un seul s'est abstenu) ;
- la nécessité de ne pas encourager d'autres entreprises à licencier et délocaliser leur production, faute d'une réaction suffisante de la classe politique suisse dans son ensemble ;

invite le Conseil d'Etat

- à soutenir les démarches entreprises par le Conseil d'Etat vaudois et le gouvernement de Bâle-Ville ;
- à demander au Conseil fédéral d'intervenir auprès de la direction de Novartis afin de tout mettre en œuvre pour maintenir ces emplois en Suisse ;
- à œuvrer afin de développer à Genève un tissu économique durable et diversifié.